

Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 18 janvier 2023

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 19 JANVIER 2023

1268

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



FLSL

Lancement de la 8^{ème} édition des Journées Scientifiques



2ème comité du Projet MERIT : Des résultats encourageants !



**Me Mountaga Tall à propos de la transition :
« Malgré d'incontestables acquis, tout n'est pas rose, loin de là »**



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

18 Janv.
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

174

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

646 580 Vaccinations incomplètes

2 854 360 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 772

Guéris

31 952

Décès

743

dont 01 fait l'objet
d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.16



P.23



/ Une /



FLSL : Lancement de la 8ème édition des Journées Scientifiques

P.5

/ Brèves /



Décès de Souleymane Diarra, directeur du musée olympique : Le sport et l'olympisme perdent un élégant et passionné serviteur

P.11

Mali : Des centaines de burkinabè « en détresse » à Gao

P.11

Kadiolo : Des chasseurs burkinabè blessent un pêcheur en voulant tirer sur un hippopotame dans le lac zaliè de Kambo

P.12

Perspectives citoyennes des défis de la société : Un nouveau projet lancé à Bamako

P.12

Commissariat du 1er arrondissement de Ségou : 4 braqueurs épinglés et des motos saisies

P.13

/ Actualité /



Douane/revendeurs de véhicules : Les 10 % de la discorde

P.15

Rapport de Timbuktu Institute sur la situation au Mali : « Tout porte à croire qu'on se dirigerait vers une situation plus grave que celle de 2012 »

P.16

Gao : La société civile communique

P.18

2ème comité du Projet MERIT : Des résultats encourageants !

P.19

Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 18 janvier 2023

P.20

/ Politique /



Mali : Celebration de la journée nationale de la souveraineté retrouvée

P.23

Me Mountaga Tall à propos de la transition : « Malgré d'incontestables acquis, tout n'est pas rose, loin de là »

P.24

/ Culture & société /



Miss ORTM Bamako : Assétou Simone Sanogo élue miss Bamako

P.25

/ International /



Hausse des tarifs, surcharge, limitation des zones... : Le calvaire des voyageurs au Sénégal

P.26

Chronique rassurée : Le Droit est Vengé... Et avec quel Panache !!! Par Jean Pierre CORREA

P.27

Insécurité au sahel : La faim, cette arme des groupes terroristes

P.28

/ Sport /



Grand prix MOOV AFRICA MALITEL : Bourama Diarra de l'USFAS vainqueur

P.33

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Malikilé

VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE

2023



HAPPY NEW YEAR





FLSL | Lancement de la 8^{ème} édition des Journées Scientifiques

Les journées scientifiques de la Faculté des Lettres, des Langues et des Sciences du Langage ont débuté, hier mercredi 18 janvier 2023, à la cité universitaire de Kabala. Ces journées qui sont à leur 8^{ème} édition se tiennent du 18 au 19 janvier 2023 sous le thème « Langue, politique et société ». La cérémonie d'ouverture a été présidée par le recteur de l'Université des Lettres et des Sciences du langage, Pr. Idrissa Soïba TRAORE, représentant le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique...

Etaient aussi présents, Dr Amadou Salif Guindo, représentant le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, deux anciens ministres, notamment Adama Samassekou et Adama Ouane, le Doyen de la FLSL, Mohamed Minkailou, les secrétaires principaux de l'ULSHB, les chefs DER de la FLSL, des enseignants-chercheurs ainsi que des étudiants. Ces journées sont organisées par le Comité

d'organisation des journées scientifiques de ladite Faculté avec à sa tête, Maïga Kadiatou Touré.

Dans son allocution, le Doyen de la FLSL, Mohamed Minkailou a indiqué que l'objectif recherché à travers l'organisation de ces journées est de rassembler et donner l'opportunité à quelques enseignants-chercheurs de présenter les résultats de leurs recherches. S'agissant de la thématique choisie pour cette

8^{ème} édition des journées scientifiques de la FLSL, intitulé : « **Langue, politique et société** », le représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Pr. Idrissa Soïba TRAORE a estimé qu'elle constitue le terme multidimensionnel « avec un nombre d'usages divers dans le domaine économique, social, politique et institutionnel ». Cela montre à suffisance que, souligne-t-il,



ces différentes thématiques sont utilisées dans toutes les sphères d'activités du pays. « **Au Mali, plusieurs travaux sont consacrés aux questions des langues, politiques et sociétés. Des communications proposées, ici, nourriront ces réflexions en élargissant les champs d'investigation** », a indiqué le recteur de l'ULSHB.

Dans son discours, Dr. Amadou Salif Guindo a, au nom du ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme qu'il représente, salué les organisateurs pour la constance mais surtout pour la pertinence et l'originalité du thème de cette édition.

« **Le thème central de cette édition des journées scientifiques de la Faculté des Lettres, des Langues et des Sciences du Langage, à savoir « Langue, politique et**

société » est d'une telle pertinence et d'une telle actualité pour le département en charge de la Culture, gardien du patrimoine culturel matériel et immatériel dont la langue constitue le pilier », a-t-il indiqué ; tout en ajoutant que « **la langue est, en effet, et avant tout un élément du patrimoine culturel immatériel, avant d'être un objet de recherche et d'apprentissage** ».

Le Docteur Guindo souligne, par ailleurs, que l'organisation de ces journées est le témoignage de l'engagement et de la prise de conscience des universitaires maliens et africains quant à l'urgence de documenter et d'équiper les langues nationales dont certaines, pour diverses raisons, n'échappent pas aux lois de la mondialisation.

En outre, la leçon inaugurale de ces journées a été prononcée par l'éminent linguiste et ancien ministre de l'Éducation, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales du Mali, Dr. Adama Ouane. Cette leçon s'est essentiellement basée sur la promotion et l'importance des langues nationales et maternelles dans le système éducatif du Mali en particulier et d'Afrique en général.

Notons, par ailleurs, que ces journées scientifiques de la Faculté des Lettres, des Langues et des Sciences du Langage, qui dureront deux jours, rassemblent plus d'une cinquantaine d'enseignants-chercheurs du Mali et d'autres pays, notamment la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Gabon et la France en visioconférence.

Boureïma Guindo

■ Ouverture Média - OM



OM TV : #EXCLUSIVITE_OM / #Agression à #Nafadji

Après une altercation avec sa voisine, Salimata Dji-guiba demeurant à nafadji a été violemment agressée par sa voisine qui lui a administré plusieurs coups de lame
#OM #TD

■ SIKA Finance



La production d'électricité à partir du gaz naturel sera bientôt une réalité en #RDC avec la société américaine Symbion Power qui prévoit un investissement à hauteur de 182 milliards FCFA.



■ Sekou Konare



Après Siby à 30 km de Bamako, des groupes armés signalés dans la région de Diola, à Fana et Tingolé

■ Ammy Baba Cisse

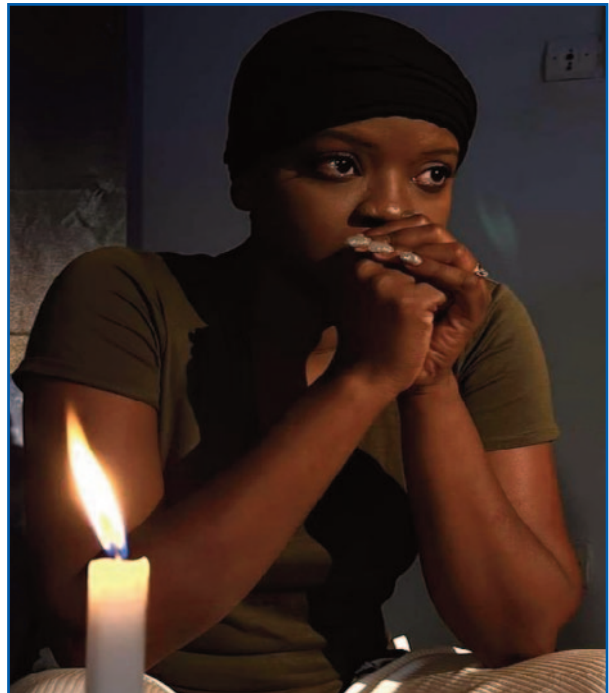


Alerte : Plusieurs quartiers de Bamako connaissent des coupures d'eau depuis une semaine.

■ MALI KANU



" Nos ennemis d'aujourd'hui sont généralement des gens à qui on a rendu un énorme service autrefois.
Faites attention à ce que vous dites aux gens.
L'ami d'aujourd'hui peut devenir l'ennemi demain."
Source : Alima Dioba Togola



■ Mariam Koné



Stop à la Vie chère !

La boîte de de lait Nido 900g est passée de 14 000f à 20000 cfa soit une augmentation de 6000f, mais personne ne crie au scandale !

Les maliens ont un incroyable talent en matière de résilience félicitations!

Fogass Larbizo Ture



■ Daouda Bakary Kone

Une lettre signée à la date du 15 Janvier 2023, Ousmane AG Rhissa, ex-Ambassadeur du Mali en Côte d'Ivoire a démissionné de toutes les instances du RPM..



■ Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int

Sous le Haut Parrainage de Son Excellence Le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, en collaboration avec le Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, organise la première édition de sa Rentrée diplomatique le 21 janvier 2023 au centre culturel Kôrè de Ségou.



Cette session inaugurale qui sera présidée par Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, est placée sous le thème : « faire de la Culture un outil d'influence au service de l'action extérieure du Mali », en présence du Corps diplomatique et consulaire accrédité au Mali, de membres du personnel du Ministère, des hautes personnalités administratives et politiques au niveau national ou local ainsi que des acteurs du domaine culturel.

Bureau de l'information et de la Presse/MAECI



Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, accompagné du Colonel-major Ismaël WAGUE, Ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion nationale, chargé de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation nationale, effectue une visite d'amitié en Algérie les 15 et 16 janvier 2023.

Le Ministre DIOP est Porteur d'un message de Son Excellence Le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat adressé à Son Excellence Monsieur Abdelmadjid TEBBOUNE, Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Dans ce cadre, il a été reçu en audience, ce lundi 16 janvier 2023, par le Président Algérien. Lors de l'entretien qui lui a été accordé, des questions sur les axes stratégiques de la coopération bilatérale,

le processus de mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation et d'autres sujets d'intérêt commun ont été abordés. Il est à rappeler que le Mali et l'Algérie entretiennent des relations séculaires de fraternité et de coopération dynamique dans tous les secteurs d'intérêt commun.

Bureau de l'Information et de la Presse/ MAECI.



■ FIGARO DU MALI



Communiqué de la Direction Générale des Douanes .

Le Directeur Général des Douanes porte à l'attention de l'opinion publique que depuis quelques jours, des informations erronées circulent dans le milieu des Affaires soutenant que la Douane malienne applique des droits et taxes illégaux et donc non prévus par les textes en vigueur, particulièrement en ce qui concerne les véhicules automobiles.

Acet égard, et soucieux de donner la bonne information au public et aux partenaires de la Douane, le Directeur Général des Douanes rappelle que tous les droits et taxes appliqués par la Douane malienne sont ceux inscrits au Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO dont la version 2022, entrée en vigueur le 1er janvier 2023, a non seulement été implémentée dans le système Sydonia World de la Douane mais aussi a fait l'objet de l'Avis aux usagers n°0020/MEF-DGD du 22 décembre 2022.

Pour ce qui concerne les véhicules automobiles des particuliers, il convient de rappeler qu'ils sont soumis au paiement de l'Impôt Spécial sur Certains Produits (ISCP) conformément au Décret N°2022-0555/PT-RM du 20 septembre 2022 fixant les taux applicables en matière d'impôt spécial sur certains produits. Ledit décret a fait l'objet de partage avec l'ensemble des acteurs concernés avant son adoption par le Gouvernement.

Le Directeur Général des Douanes remercie tous les partenaires de la Douane pour leur accompagnement et les invite à plus d'efforts et à plus de professionnalisme pour répondre aux aspirations de développement économique et social de notre cher Mali.

Il voudrait les rassurer quant à la volonté et à l'engagement de la Direction Générale des Douanes à instaurer une totale transparence

dans les procédures douanières à travers la mise en œuvre des réformes de modernisation engagées au sein de notre administration.



PLATEFORME ESPÉRANCE NOUVELLE JIGIYA_KURA. Communiqué relatif à l'agression du cortège de l'Imâm Mahmoud DICKO. Faisant suite à l'agression du cortège de l'Imâm Mahmoud DICKO, président d'honneur du Haut conseil islamique du Mali, LA PLATEFORME ESPÉRANCE NOUVELLE JIGIYA_KURA, souhaite exprimer vivement sa profonde consternation ainsi que son indignation. En effet, les partisans et sympathisants de l'Imâm Mahmoud DICKO, ont été victimes de jets de gaz lacrymogènes dans le cadre de l'accueil qu'ils ont réservé à leur mentor de retour de la Mecque en Arabie Saoudi où il a été nommé membre de base permanent de la ligue islamique mondiale qui honore tout le peuple du Mali.

LA PLATEFORME ESPÉRANCE NOUVELLE JIGIYA_KURA condamne avec force et vigueur cet acte odieux, et habillé d'une forte connotation politique, visant l'agression du président d'honneur du Haut conseil islamique. En outre, LA PLATEFORME ESPÉRANCE NOUVELLE JIGIYA_KURA appelle les plus hautes autorités, l'ensemble des forces politiques et de la société civile à faire preuve de modération et de responsabilité, afin que la confrontation des idées, la contradiction et la liberté d'expression, qui sont des exigences démocratiques, ne soient pas abandonnées au profit de violences de toutes formes, qui du reste nuisent à la stabilité et à la paix de notre pays. Considérant que les agresseurs se sont rendus coupables d'un acte répréhensible par les lois de notre pays, LA PLATEFORME ESPÉRANCE NOUVELLE JIGIYA_KURA invite les autorités maliennes compétentes à faire preuve de fermeté en cette circonstance, afin d'éviter la reproduction d'initiatives barbares de ce genre.

Par conséquent, La PLATEFORME ESPÉRANCE NOUVELLE JIGIYA_KURA exhorte le gouvernement à utiliser la plus grande vigi-

lance et une extrême rigueur afin que les auteurs et leurs commanditaires soient sanctionnés professionnellement et juridiquement suivant les textes et lois en vigueur dans notre pays. En fin, la PLATEFORME ESPÉRANCE NOUVELLE JIGIYA_KURA formule toute sa solidarité à l'Imâm Mahmoud DICKO et lui apporte tout son soutien en cette difficile et pénible circonstance, portant l'espoir que cet acte, empreint de haine, d'incivisme, et qui n'honore ni ses auteurs, ni ses potentiels commanditaires, ne lui imposera pas le port douloureux de stigmates aussi bien physiques que psychologiques. Prompt rétablissement aux blessés. POUR LA PLATEFORME ESPÉRANCE NOUVELLE JIGIYA_KURA. LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS.



■ Kemi Seba Officiel



Marine Le Pen autorisée à entrer au Sénégal, pendant que je suis interdit d'y fouler le sol...
.Tellement d'amour pour ce pays, mais tant de blessures....



■ Hassane M. Mariko



#Thread La drépanocytose, un enjeu de société : 7 choses à savoir sur une maladie méconnue.

La drépanocytose est une maladie génétique qui touche l'hémoglobine. Elle provoque des crises osseuses douloureuses et intenses dès la petite enfance.

Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



Pour Femme / For Women

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable oders.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com

Décès de Souleymane Diarra, directeur du musée olympique : Le sport et l'olympisme perdent un élégant et passionné serviteur



C'est avec une très profonde tristesse que le président Habib Sissoko, le Comité exécutif et l'ensemble des travailleurs du Comité national olympique et sportif du Mali (CNOSM) ont appris le décès de M. Souleymane Diarra, directeur du Musée national olympique. Décès survenu le dimanche 15 janvier 2023 des suites de maladie. En lui la famille du Sport, de la Jeunesse et de l'Olympisme perd un serviteur passionné et efficace. Il a été accompagné à sa dernière demeure le lundi 16 janvier 2023 par sa famille et une foule d'amis, de collaborateurs...

Très élégant, discret et courtois, il a consacré une grande partie de sa vie à la jeunesse, au sport et à l'olympisme... Sa brillante carrière l'a ainsi amené à assumer de nombreuses responsabilités comme directeur régional de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture de Bamako ; directeur de la Maison des Jeunes de Bamako ; directeur du Carrefour des Jeunes de Bamako ; Secrétaire général de la Fédération malienne de pétanque (pendant plus de 20 ans) et directeur du Musée Olympique (sise à la piscine du Stade Modibo Keita) depuis le 19 septembre 2020.

Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, Solo a également été Conseiller technique au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et directeur du Centre Olympe Africa. Aux côtés du président Habib Sissoko, il a été l'un des grands artisans de la concrétisation du projet de Musée national olympique en reprenant avec engagement et abnégation le flambeau allumé par le regretté Kandé Sy arraché à notre affection en janvier 2013.

Tirant les enseignements de la disparition brutale de Kandé Sy et voulant insuffler un sang neuf à la Commission de création du Musée olympique, le président du CNOSM avait mis en place un Comité de pilotage sous sa direction et composé de feu Hamidou Diawara, Amadou Sow, Igo Diarra, Samuel Sidibé, Papa Oumar Diop, Aliou Diawara, Ibrahima Kandé SY et Roger Sissoko.

«C'est grâce au leaderships du président Habib Sissoko, qui a inscrit ce projet au cœur de son programme quadriennal 2016-2020, et aussi grâce

Mali : Des centaines de burkinabè « en détresse » à Gao



Les exactions des groupes jihadistes ont poussé plusieurs burkinabè à s'exiler dans les pays voisins. Des Burkinabè qui avaient trouvé refuge dans le village de N'Tillit, dans le cercle de Gao, au Mali, ont reçu un ultimatum de présumés jihadistes d'abandonner ces lieux, a annoncé le représentant HCR à Bamako, Mohamed Askia Touré. Il a ajouté que plusieurs centaines de déplacés et réfugiés burkinabés se sont rendus dans la ville de Gao, suite aux menaces des membres de ces groupes armés non étatiques. "Des centaines de déplacées internes et réfugiés burkinabés en provenance de N'Tillit sommés par les groupes terroristes de quitter leur localité se retrouvent en détresse à Gao", a expliqué M. Touré, dans un Tweet, ce mercredi 18 janvier 2023. Il a soutenu qu'ils ont bénéficié de "l'assistance d'urgence" de la part des acteurs humanitaires incluant le HCR. Les exactions des groupes jihadistes ont poussé plusieurs burkinabè à se réfugier dans les pays voisins. Dans un rapport publié le 03 janvier dernier, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a alerté sur les "vagues croissantes de déplacement vers les pays [voisins], d'où l'apparition de besoins urgents et l'aggravation des vulnérabilités sous-jacentes". A la fin d'octobre 2022, 943 réfugiés burkinabè étaient recensés au Bénin, 4 958 au Togo, 4 042 en Côte d'Ivoire, 2 000 au Ghana et 2 458 au Mali, peut-on lire dans le même rapport. Le pays vit une crise humanitaire sans précédent, avec près de deux millions de personnes déplacées internes du fait du terrorisme.

Source : APA

à l'engagement des membres du Comité de pilotage que nous pouvons aujourd'hui inaugurer le Musée Olympique du Mali», avait-il reconnu lors de la cérémonie d'inauguration du Musée national olympique le samedi 19 septembre 2020.

Sur le plan politique, il faut rappeler qu'il était le secrétaire général de la section Adema-Pasj de la Commune III du district de Bamako. Réputé pour sa grande humilité, Souleymane Diarra fut un brillant intellectuel avec qui il était toujours enrichissant d'échanger. On comprend alors la profonde tristesse que sa disparition crée dans la famille du Sport et de l'Olympisme au nom de qui et en son nom personnel le président Habib Sissoko a présenté ses sincères condoléances à sa famille éplorée !

Que le Tout Puissant fasse du Paradis Firdaws sa demeure éternelle !
Alphaly / Source : Le Matin

Kadiolo : Des chasseurs burkinabé blessent un pêcheur en voulant tirer sur un hippopotame dans le lac zaliè de Kambo



Mercredi dernier (11 janvier 2023) à Kambo (un village de la commune rurale de Kadiolo situé à 7 Km au nord de la ville) des chasseurs burkinabé ont blessé par balle un habitant du village. Ils étaient à la poursuite d'un hippopotame qui est venu se réfugier dans Zaliè, le lac sacré de la localité. Selon des témoignages, le chef du village a tout fait pour les empêcher d'abattre l'animal, en vain. Ils ont finalement tiré sur l'animal. Malheureusement, la balle a atteint au niveau du bras un homme qui pêchait à côté. La victime, Adama Traoré, a été par la suite admise à l'hôpital régional de Sikasso. «Les chasseurs sont arrêtés et sont entre les mains de la police de Kadiolo», nous a confié un ressortissant de Kambo.

Il faut rappeler que le lac Zaliè constitue une source intarissable alimentant des puits du village, de Kadiolo et de Dioumaténé. Symbole de prospérité, ce lac permet aussi d'irriguer les plaines de Kambo, Bôrkoba, Kadiolo et Dioumaténé... où d'immenses quantités de riz sont produites. Ledit lac donne lieu annuellement à une pêche collective. Ce rite a lieu depuis les temps immémoriaux et débute par des sacrifices, des offrandes aux esprits de l'eau. En marge de cette pêche, sont organisées des manifestations culturelles et des réjouissances populaires au niveau du site... Ce rite est surtout l'une des plus fortes expressions de la culture sénoufo à travers les arts, l'artisanat et des manifestations liées aux connaissances ésotériques. Sans compter l'expression du savoir et du savoir-faire liés à la pêche et aux ressources hydriques. Le lac est incontestablement un cadre par excellence d'expression de la diversité culturelle

Source : Le Matin

Perspectives citoyennes des défis de la société : Un nouveau projet lancé à Bamako



Le programme lancé hier vise à promouvoir des solutions aux défis de société malienne à travers la recherche, l'organisation de débats publics et des formations.

Le projet est initié par l'Institut des sciences humaines ISH en collaboration avec une ONG Suédoise. Il a une durée de 5 ans, pour un coût d'environ un milliard de F CFA, financé par l'Ambassade de Suède. Le programme consiste à développer des thématiques de recherche dans le Mali profond sur la paix et la cohésion sociale entre autres. Ces recherches seront menées par des chercheurs maliens, souligne Baba Coulibaly, directeur de l'Institut des Sciences Humaines. « Ces équipes seront formées. Les gens pourront se mettre ensemble », explique M. Coulibaly. « Nous allons commencer la recherche par la thématique : la participation politique des femmes », ajoute-t-il. Selon lui, « cette thématique va être mise en œuvre dans plusieurs communes du Mali ».

La participation politique des femmes au cœur des actions

Les chercheurs bénéficiaires du projet estiment que le projet permettra d'être en phase avec les préoccupations de la société. Les activités débiteront par la participation politique des femmes, ont-ils précisé. « C'est un carrefour de donner et de recevoir, et pour participer à réfléchir sur les problèmes de société malienne », souligne un intervenant. « C'est une opportunité qui est donnée à nous les femmes de promouvoir nos carrières », estime une des bénéficiaires. « Ça va nous permettre de mieux connaître les contraintes auxquelles les femmes font face », rétorque une autre.

À noter qu'un atelier se tiendra le mois d'avril prochain pour permettre un réseautage entre les universités suédoises et celles du Mali.

Source : Studio tamani

Commissariat du 1er arrondissement de Ségou : 4 braqueurs épinglés et des motos saisies

Dans le cadre de la lutte contre le banditisme dans la région de Ségou, les éléments du 1er Arrondissement sous la conduite du Commissaire Divisionnaire, Souleymane Touré, viennent de mettre aux arrêts quatre malfrats pour vol et braquage. Selon nos informations, c'est dans la nuit 12 au 13 janvier dernier, que la Brigade de Recherche dudit Commissariat a procédé à l'interpellation de 4 jeunes malfrats dans le quartier de Pélangana. Une arrestation, qui a permis aux enquêteurs de mettre la main sur cinq motos djakarta, une moto Rato et un tricycle, des téléphones portables ainsi que les matériels utilisés pendant leur opération

Source : L'Indépendant



COMMERCIAUX

MAD Sécurité est une société de Gardiennage recrute vingt-cinq (25) Commerciaux



PROFIL DU CANDIDAT

- Etre motorisé
- Avoir au minimum bac+2

Les candidats intéressés peuvent déposer leur dossier de candidature comportant (CV, et demande d'emploi) au siège de la société à Bougouba face Soterco

Tél: 61 75 00 52 // 71 67 19 90





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;

- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6: Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Douane/revendeurs de véhicules : Les 10 % de la discorde

Les frais de dédouanement de véhicules ont augmenté de 10 %. Une mesure applicable à compter de ce mois de janvier. Les revendeurs de voitures d'occasion sont particulièrement visés et mécontents.

Certains tarifs douaniers ont connu un réajustement à la hausse ces derniers temps. C'est le cas de l'impôt spécial sur certains produits (ISCP) qui touche majoritairement certains groupements professionnels comme les revendeurs de véhicules d'occasion.

La douane pour atteindre ses objectifs de recettes, a procédé à un réajustement de ses frais et taxes. Ainsi, l'ISCP augmente de 10 % avec une application immédiate au mois de janvier 2023. Même si cette hausse est supportée par les consommateurs en dernier ressort, les importateurs de véhicules d'occasion pensent qu'elle les frappe à 80 %, car préju-

diciable à leurs activités.

Leur association qui a eu le temps de regrouper ses membres le week-end dernier, a jugé la décision unilatérale en ce sens qu'ils ont appris la hausse de bouche à oreille et sur les réseaux sociaux. Selon leur vice-président Boubacar Diarra, aux termes du protocole d'accord qui lie la douane à l'Association des revendeurs de véhicules d'occasion, les hausses de frais de dédouanement ne peuvent intervenir généralement qu'au mois de mars et les revendeurs doivent être informés en amont. Toujours selon le vice-président de l'Association des Revendeurs de Véhicules d'Occasion, la douane se défend de son côté affirmant que

la décision n'a pas été prise unilatéralement. Selon lui, la douane dit avoir informé leur faitière qu'est le Conseil malien des Chargeurs (CMC) en plus de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (Ccim). Mais pour certains revendeurs de véhicules, la décision d'augmentation est tombée au moment où les deux parties étaient en pourparlers avancés pour trouver le juste milieu.

Baisse des activités de 50 %

En tout état de cause, les Revendeurs de Véhicules d'Occasion estiment que cette augmentation est venue au plus mauvais moment. Selon eux, les conséquences de la Covid-19 et de l'embargo font que leurs activités ont chuté de 50 %. Pour Boubacar Diarra, l'ISCP était de 5 % et ne concernait que des véhicules poids lourds et non les poids légers.

Avant de trouver un compromis, des centaines de véhicules sont gars le long des frontières. Ils rechignent pour le moment de rentrer au pays par peur de payer les 10 % en sus. Pour M. Diarra, il ne s'agit pas pour eux de grever ou d'initier un quelconque bras de fer avec la douane qui est leur partenaire privilégiée. Mais leurs moyens limités ne les permettent pas de faire face au nouveau tarif de dédouanement. Selon lui, un véhicule est importé en accord de prix avec le client. Toute augmentation imprévue de frais est difficile à supporter pour l'une ou l'autre partie. Ce qui est le cas avec les 10 % entérinés par la douane alors que des commandes étaient bien lancées.

En plus des revendeurs de voitures, il nous revient que d'autres catégories professionnelles travaillant dans le sous-secteur des transports ont connu les mêmes hausses tarifaires douanières. En l'occurrence les revendeurs d'huile moteur. Dans les stations-services, le prix de l'huile moteur a connu une augmentation vertigineuse. Le bidon de 4 litres d'huile moteur de 14 000 F CFA a augmenté à 15 500 F CFA. De 4 100 F CFA, le bidon d'un litre d'huile de boîte automatique ATX est vendu à 5 000 F CFA dans les stations Total. Selon les gérants de station d'essence, cela est dû à l'augmentation de l'ISCP.

Abdrahamane Dicko
Source : Mali Tribune



Rapport de Timbuktu Institute sur la situation au Mali : **“Tout porte à croire qu’on se dirigerait vers une situation plus grave que celle de 2012”**

Dans sa lettre du mois de janvier 2023, l’Observatoire du Timbuktu Institute fait le point sur la situation au Mali marquée, selon elle, par un front sociopolitique « brouillé et bouillant », des « remous » au Nord du pays, l’épineuse question de l’application de l’Accord pour la paix, la lutte contre le terrorisme et « l’équation » Wagner. Le rapport dresse un tableau alarmant : « Avec une telle situation, tout porte à croire qu’au Mali, on se dirigerait vers une situation plus grave que celle de 2012 qui, en revanche, n’épargnera aucune partie du pays et, pire, s’étendra rapidement aux pays voisins. »



Selon le rapport de l’Observatoire du Timbuktu Institute, au Mali, l’année 2022 s’est caractérisée par la dégradation accélérée du contexte sociopolitique et sécuritaire. En plus des tensions avec la France, la CEDEAO, le G5 Sahel, le Niger et la Côte d’Ivoire, précise le rapport, la transition malienne fait face à beaucoup de turbulences internes ces derniers mois. « L’inflation et la hausse des prix des produits de première nécessité, le bras de fer avec les mouvements signataires de l’Accord de paix, les tensions

avec la MINUSMA témoignent d’une stratégie qui n’aide pas à une normalisation des relations avec les pays de la sous-région et avec la communauté internationale », lit-on dans le rapport.

Concernant le front sociopolitique, le rapport indique que les tensions autour de la militarisation de la police nationale et de la protection civile, mais aussi autour de la mise en place de l’Autorité Indépendante de Gestion des Elections (AIGE) et de l’élargissement du Conseil National de la Transition semblent des

décisions prises à la hâte et sous pression. « Il en est de même du retour de Choguel Korkalla Maïga à la primature, des conclaves entre groupements et partis politiques dans la discrétion dénonçant les autorités de la transition et le retour des religieux sur la scène politique constituent des indicateurs d’une autre crise en gestation. »

Pour le rapport, c’est dans ce contexte lourd de risques et d’incertitudes que plusieurs pays dont la Côte d’Ivoire et l’Angleterre ont annoncé le retrait de leurs troupes du Mali dans

le cadre de la MINUSMA. Ce qui ne restera pas, poursuit-il, sans conséquences majeures sur la capacité opérationnelle de la mission dont l'avenir devient de plus en plus incertain. « Surtout que dans le nord du pays, certains bouleversements sont le signe de lendemains politico-sécuritaires loin d'être rassurants pour le Mali et l'issue de la Transition de manière générale», précise le rapport.

« Remous au Nord... »

Selon le rapport, au Mali, la violence s'est intensifiée depuis mars 2022 avec environ plus de 5000 incidents répertoriés entre janvier et décembre en plus d'un nombre de personnes tuées pour la même période qui avoisine les 2000. « Cette dynamique s'explique par l'offensive de l'Etat Islamique au Sahel (EIGS devenu EIS en mars 2022) dans les régions de Ménaka et de Gao depuis le retrait de la force Barkhane du Mali et l'intensification des opérations du JNIM au centre et au sud du pays », indique le rapport. Le document explique aussi que la puissance de feu de l'EIS (l'Etat islamique au Sahara) devant laquelle le GATIA, le MSA-D et les FAMA ont reculé après des lourdes pertes à Aderanboukane, puis à Talataye malgré l'implication du JNIM, a été dramatique pour les populations qui espéraient une amélioration de la sécurité qui tarde à se concrétiser. « Les conséquences furent énormes et on dénombre des centaines des civils tués, les biens détruits ou pillés et des milliers des déplacés, aggravant ainsi la situation humanitaire essentiellement dans les villes de Ménaka, Kidal et Gao. « Dans ces zones de moins en moins sûres, les camps des déplacés sont régulièrement attaqués à la périphérie des villes par des hommes armés « non identifiés ». Le terrain s'embrase et une crise humanitaire des plus graves se profile avec l'interdiction de la plupart des ONG opérant sur le terrain. De même, le JNIM maintient une forte pression dans les régions du nord (Tombouctou et Taoudéni), du centre (Mopti et Ségou), du sud (Sikasso, Koutiala, Koulikoro) et de l'Ouest (Kayes)», selon le rapport.

Le document précise aussi que l'EIS et le JNIM, qui opèrent au Burkina et au Niger dans la zone des trois frontières, renforcent tous, en même temps, leurs positions au Mali où ils s'affrontent avec détermination pour le contrôle des

espaces de l'économie criminelle qui a un bel avenir dans ces zones hors du contrôle de l'Etat. Pour les semaines, voire les mois à venir, selon le rapport, des affrontements plus violents s'annoncent avec l'implication de plusieurs acteurs au Mali. « Du côté de Kidal, la CMA, après beaucoup d'hésitations et suite à une forte pression des populations, a finalement décidé de déployer une grande opération dénommée "TARTIT" (Union en Tamachek) dans la région de Ménaka et Gao pour protéger les populations victimes de l'EIS. Cette opération est menée par des troupes venant de tous les mouvements de la CMA et de toutes les régions du Nord. De son côté, le Général Alhadji Gamou a lancé un appel via un audio largement diffusé sur WhatsApp, il y a quelques semaines, pour mobiliser le maximum de volontaires de sa communauté pour faire face à l'EIS», indique le rapport.

Tensions autour de l'application de l'accord pour la paix

Concernant l'application de l'Accord pour la paix, le rapport indique que le fossé s'élargit entre le gouvernement et les mouvements. Selon le document, les choses se précipitent depuis la suspension du dernier Comité de Suivi de l'Accord d'Alger à cause de l'absence du ministre de la réconciliation. Le rapport rappelle la lettre adressée par la CMA, le 10 décembre 2022 au Ministre des affaires étrangères de l'Algérie, chef de file de la médiation internationale, dans laquelle elle exige une rencontre en « terrain neutre » pour une évaluation de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation, accusant le gouvernement de « manque de volonté politique » pour l'application de l'accord. « Une dizaine de jours plus tard la CMA, la Plateforme et la CMI (Coordination des Mouvements de l'Inclusivité) se rencontrent dans le cadre du Cadre Stratégique Permanent pour la Paix, la Sécurité et le Développement (CSP-PSD), les 20 et 21 à Djounhane, localité située à 45 km de Kidal pour, cette fois-ci, passer à la vitesse supérieure en suspendant leur participation aux mécanismes de mise œuvre de l'APR jusqu'à la tenue de la rencontre demandée en « terrain neutre » par la CMA», poursuit le document. Selon le rapport, tous ces mouvements sont adossés chacun à une tribu et certains de leurs chefs ont même la double casquette de

chef de tribu. Le document révèle qu'une autre alliance se dessine entre les mouvements signataires et le JNIM contre l'EIS, ce qui risque de marquer un tournant majeur dans les régions du Nord pour l'année 2023. « Cette situation inattendue risque également de raviver les tensions intercommunautaires, notamment entre les Touaregs et les peulhs et multipliera les actes de banditisme et autres formes de violences», selon le rapport.

Lutte contre le terrorisme et Wagner

Selon le rapport, rien que la discontinuité territoriale du G5 Sahel suite au retrait du Mali risque de donner plus d'espace aux groupes radicaux dans la zone des trois frontières. Le climat tendu entre le Mali et le Niger, explique le document, rend politiquement et pratiquement impossible toute approche commune et, encore moins la coopération nécessaire dans la zone dite des « Trois frontières ». «Le Burkina se prépare en conséquence avec un recrutement massif des VDP et un très probable rapprochement avec Wagner. Au même moment, le Niger opte pour le renforcement de sa garde nationale à travers une composante nomade et l'appui de ses partenaires internationaux, notamment la France, l'Italie et l'Allemagne entre autres», précise le rapport. Pour le rapport, au Mali, l'option Wagner et le « tout militaire » n'ont pas donné les résultats escomptés. Au contraire, souligne-t-il, en plus de l'isolement du pays de ses partenaires traditionnels et par rapport à ses voisins immédiats, les violations graves des droits de l'Homme, l'amalgame ethnico-communautaire et les massacres de populations civiles rendent la situation bien plus critique qu'avant. « Avec une telle situation, tout porte à croire qu'au Mali, on se dirigerait vers une situation plus grave que celle de 2012 qui, en revanche, n'épargnera aucune partie du pays et, pire, s'étendra rapidement aux pays voisins», conclut le rapport.

Madiassa Kaba Diakité
Source : Le Républicain

Gao : La société civile communique



La société civile de Gao demande des excuses publiques et l'engagement formel de la gendarmerie pour remettre dans leurs droits toutes les personnes détenues arbitrairement au sein dudit service mais aussi déployer vers d'autres missions les agents de la gendarmerie dont les noms suivent :

- Le commandant de la gendarmerie Colonel BASSEKOU BERTHE
- légionnaire de son état.
- Le sous-lieutenant MINKAILOU MAIGA ;
- Adjudant-chef Moussa MAIGA ;
- Lieutenant Soumaila TOURE.

Source : Malick Konaté

MANIFESTE DES CORPS CONSTITUES DE LA SOCIETE CIVILE DE GAO CONTRE LA GENDARMERIE DE GAO

Nous venons par la présente informer les hautes autorités du Mali de notre indignation face aux comportements anti-déontologiques et aux abus de pouvoir de certains agents en service à la gendarmerie de GAO. Nous citons : le sous-lieutenant MINKAILOU MAIGA et le commandant de la gendarmerie Colonel BASSEKOU BERTHE légionnaire de son état, Adjudant-chef Moussa MAIGA et Licutenant Soumaila TOURE ;

Nous rappelons qu'en tant que service public, la gendarmerie est créée par l'ordonnance n° 99-049/p-Rm du 1 er octobre 1999, ratifiée par la loi n° 99-057 du 28 décembre 1999. La gendarmerie nationale, est la composante des forces de défense et de sécurité dont la mission est à la fois judiciaire, administrative et militaire. A ce titre elle (Gendarmerie) a des interactions dans le domaine civil, comme militaire

Il nous est apparu de constater de façon regrettable, les comportements inappropriés, entravant la déontologie de fonctionnement de la gendarmerie matérialisés par des actes de violations graves des droits fondamentaux de l'homme, commis par certains agents chargés de servir cette noble institution. En effet, nous avons pris connaissance et par la suite constater de vue-eus avec douleur des pratiques dégradantes, deshumanisantes et complètement aux antipodes de la mission de sécurité et de sureté que la gendarmerie doit assumer. En effet, nous denonçons :

- Des cas de détentions arbitraires et extra-judiciaires de citoyens dont certains détenus depuis six (06) sans jugements;
- La pratique de rackettages sur les citoyens ;
- La falsification des procès verbaux;
- La violation des procédures consacrées en matière pénale.

Au regard de ce qui est cité, nous rappelons que les plus hautes autorités du pays sont dans une dynamique de rapprocher les services de sécurité des citoyens et de tels agissements desservent le pays dans une période critique où le sens de la responsabilité collective doit revêtir à tous les niveaux l'action publique de l'Etat.

De telles entraves aux règles du code de la déontologie teimissent l'image de nos forces de défense et de sécurité et nourrissent une défiance à leur égard. Pendant que, la sécurité publique, la protection des personnes et de leurs biens restent des défis pendants dans la région de Gao.

Nous, corps constitués de Gao, dans notre rôle d'alerte et de veille citoyenne ne saurons tolérer de telles pratiques qui desservent l'action publique de l'Etat et

entravent la quiétude et l'assurance des citoyens dans l'utilité de nos services de sécurité.

Nous demandons très respectueusement des excuses publiques et l'engagement formel de la gendarmerie pour remettre dans leurs droits toutes les personnes détenues arbitrairement au sein dudit service mais aussi déployer vers d'autres missions les agents de la gendarmerie dont les noms suivent :

- Le commandant de la gendarmerie Colonel BASSEKOU BERTHE
- légionnaire de son état.
- Le sous-lieutenant MINKAILOU MAIGA ;
- Adjudant-chef Moussa MAIGA ;
- Lieutenant Soumaila TOURE ;

Si rien n'est fait dans un délai très court, nous nous réservons le droit d'user de tous les moyens pour nous faire entendre.

Gao, le 18/01/2023

ONT SIGNE :

LA FORC G
Yacouba OUMAR

LE GAO
Bsa BONCANA

LA CAFO
Lala MAIGA

Conseil régional de la société civile de Gao
P/O Secrétaire General
Soumana AMADOU

CASEDELO PAIR
NSA
Nouma Wala

U.N.T.M-Gao
Hamadou Abdoulaye

AHG
AS case

CDTM
Abdoul Aziz IBRAHIM

SYNDICAT DES CHAUFFEURS ET CONDUCTEURS ROUTIERS
Aliou SAGAYAR MAIGA

SYNACCALH
Boubakar Agaly

JEUNESSE MSREF-GAO
Alassane DJITTEYE

2ème comité du Projet MERIT : Des résultats encourageants !

La salle de conférence de la cellule de Planification et des statistiques du ministère du Développement rural, a servi de cadre pour la tenue du 2ème Comité de Pilotage du Projet MERIT (Projet Multi-Énergies pour la Résilience et la Gestion Intégrée des Terroirs). Le point important de cette 2ème session était consacré à la présentation de l'état de mise en œuvre des recommandations du 1er comité de pilotage, la présentation du PTBA 2023 et divers...



Le coordinateur du projet MERIT, Moussa Camara a fait savoir que le projet a été élaboré par le Mali dans les années 2019, 2020 et 2021. Il est basé sur 3 points essentiels. Le 1er point, concerne la bioénergie. Comment aider les maliennes à utiliser la bio énergie car, dans les milieux ruraux, les femmes s'adonnent à la coupe du bois qui leur est très pénible. Le deuxième point est relatif au changement climatique. Il faut aider les ruraux à s'adapter au changement climatique à

travers des formations à intégrer dans leur plan de développement, l'aspect lutte contre le changement climatique. « **Les sols sont dégradés par les érosions, la coupe du bois, l'élevage extensif. Il faut aider les paysans à les restaurer à travers les micro-barrages, les haies vives. Les sols restaurés augmenteront la productivité agricole et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le 3ème volet concerne l'aspect genre. Il faut in-**



tégrer l'aspect genre au niveau du monde rural. Les femmes occupent une place de choix. Il faut s'occuper d'elles notamment avec les périmètres maraichers et la vente des produits maraichers qui sont des activités spécifiques aux femmes que nous allons développer dans le projet MERIT », a-t-il déclaré.

Mieux, Moussa Camara dira que la 1ère année a été consacrée au démarrage du projet. « **Les postes clés, les cadres clés ont été recrutés, les antennes régionales ont été installées dans les régions. Elles sont opérationnelles. Maintenant, nous irons travailler directement avec les populations sur le terrain** », a-t-il annoncé.

Pour le secrétaire général du ministère du Développement rural, Daniel Siméon Kelema, le Projet "Multi-Énergies pour la résilience et la Gestion Intégrée des Terroirs" (MERIT) vise à contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la réduction de la pauvreté et la résilience, y compris la résilience climatique, des ruraux pauvres dans le sud du Mali. Le Projet MERIT - pour parvenir à ses objectifs - a enregistré au titre de l'exercice 2022, quelques résultats probants, à savoir le recrutement du personnel complémentaire, l'élaboration des manuels techniques, fiduciaire et passation de marchés, le ciblage en collaboration avec les acteurs régionaux et locaux des 150 communes et des 1250 villages d'intervention, l'élaboration du manuel de suivi évaluation et l'information du système de suivi évaluation, l'élaboration de la stratégie de gestion des savoirs et communication ainsi que celle relative au genre et inclusion sociale, la formation et la sensibilisation des acteurs locaux sur le changement climatique, l'établissement de l'état des lieux des anciens périmètres maraichers existants dans la zone d'intervention du projet, la production d'une note sur l'opérationnalisation des antennes régionales et l'installation desdites antennes dans les 4 régions retenues à savoir Kita, Bougouni, Ségou et Koulikoro et l'organisation de rencontres techniques avec les partenaires de mise en œuvre et la tenue du Comité Technique de Coordination (CTC) en vue d'intégrer, dans le PTBA, les contributions des structures techniques de l'Etat et des ONG SNV et AVSF.

■ Ibrahim Sanogo

Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 18 janvier 2023



Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 18 janvier 2023, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba, sous la présidence du Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

1. A l'entame de la session, le Président de la Transition, Chef de l'Etat s'est réjoui de la tenue des festivités qui ont marquées la célébration de la Journée du 14 janvier, Journée nationale de la Souveraineté Retrouvée, sur toute l'étendue du territoire national.

Plusieurs activités ont jalonné les journées du 13, 14 et 15 janvier 2023, notamment :

- la montée des couleurs nationales, l'animation de leçons modèles et les visites aux notabilités et forces vives dans les régions et le District de Bamako en présence du Premier ministre et des membres du Gouvernement ;
- le message du ministre de la refondation et des interviews de grands témoins sur les antennes de l'Office de Radio et Télévision du Mali ;

- les prières et bénédiction pour le Mali dans les lieux de culte sous l'instigation du ministre des Affaires religieuses du Culte et des Coutumes ;

- les dons de sang et visite aux blessés de guerre sous la férule du ministre chargé de la

santé ;

- l'organisation du symposium inaugural en milieu universitaire notamment à la Faculté des Sciences économique et de Gestion et à Ségou sous la Présidence du Premier ministre et avec la participation du ministre chargé de l'Enseignement supérieur, du ministre chargé de la Refondation de l'Etat et du ministre chargé de l'Urbanisme ;

- les conférences de cadre en français et en langue nationale dans les régions sous la présidence des ministres et dans les représentations diplomatiques et consulaires, notamment en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Maroc et aussi en Algérie sous l'égide du ministre chargé des Sports.

En somme, les activités commémoratives de la journée du 14 janvier se sont déroulées sur l'ensemble du territoire national sans aucun incident. Le constat est la satisfaction générale à cause de la participation de toutes composantes de la nation à cette première édition. A cette occasion, le Président de la transition, Chef de l'Etat a félicité le Premier ministre, le ministre d'Etat, ministre de l'administration territoriale et de la Décentralisation, les membres du Gouvernement, la population malienne de l'intérieur comme de la diaspora, les forces vives de la nation et les panafricanistes pour

l'intérêt et la grande mobilisation dont ils ont fait preuve pour magnifier la célébration de l'anniversaire de la grande mobilisation patriotique du 14 janvier 2022, contre les sanctions illégales, illégitimes, inhumaines et injustifiées de l'UEMOA et de la CEDEAO à l'encontre de notre pays.

2. Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

1. Sur le rapport du ministre des Transports et des Infrastructures, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant approbation des Statuts modifiés de la Société de Patrimoine Ferroviaire du Mali.

La Société de Patrimoine ferroviaire du Mali a été créée par l'Ordonnance n°2017-015/P-RM du 13 mars 2017 avec pour mission la construction, la réhabilitation, le renouvellement, l'extension et la gestion comptable et financière des infrastructures ferroviaires de l'Etat. Ses statuts ont été approuvés par le Décret n°2017-0233/P-RM du 13 mars 2017.

L'article 10 desdits statuts fixe la durée du

mandat des administrateurs à six (06) ans au plus. Cette durée a été fixée conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires, relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique.

Cependant, les sociétés d'Etat ont, dans l'ordre juridique interne des Etats membres, des réalités spécifiquement couvertes par les dispositions législatives et réglementaires qui fixent leurs principes de création, d'organisation et de fonctionnement.

La modification des statuts de la Société de Patrimoine ferroviaire du Mali adoptée, par l'Assemblée générale extraordinaire du 11 août 2022, vise à conformer la durée du mandat des administrateurs avec les dispositions de l'Ordonnance n°91-014/P-CTSP du 18 mai 1991 fixant les principes fondamentaux de l'organisation et du fonctionnement des Etablissements publics à caractère industriel et

commercial et des sociétés d'Etat. Elle fixe le mandat des administrateurs à trois (03) ans, renouvelable une fois.

Le projet de décret adopté approuve les statuts modifiés de la Société de Patrimoine ferroviaire du Mali dans la perspective d'atténuer le risque lié à la mobilité des cadres.

2. Sur le rapport du ministre de l'Economie et des Finances, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret relatif à l'avenant n°1 au marché relatif aux travaux de construction de la liaison électrique double terre de la ligne 225 Kilo Volts reliant Sikasso Bougouni-Sanankoroba-Bamako.

L'avenant est conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et l'entreprise KALPARTARU POWER TRANSMISSION LTD pour un montant de 6 millions 707 mille 665 dollars américains, soit environ 3 milliards 776 millions 415 mille 395 francs CFA et un délai d'exécution supplémentaire de quatorze (14) mois.

Il vise à prendre en compte la prorogation du délai d'exécution du marché, les coûts supplémentaires dans la fourniture des équipements et l'exécution des travaux liés aux imprévus, aux cas de forces majeures et à la modification du tracé initial des lignes.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de l'évolution de la maladie à Coronavirus marquée par une stagnation du nombre de cas testés positifs par rapport à la semaine précédente.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat, a cependant, appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre la maladie.

Bamako, le 18 janvier 2023

Le Secrétaire général du Gouvernement,
Mahamadou DAGNO

Officier de l'Ordre national





Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Mali : Celebration de la journée nationale de la souveraineté retrouvée

Avec beaucoup de joies et d'assurances, le ministre, Ibrahim Ikassa Maïga, de la refondation de l'état clôt les activités commémoratives de l'édition 2023.

Souveraineté de la refondation, refondation dans la souveraineté, le ministre en charge de la Refondation de l'État était face aux hommes de médias, ce lundi 16 janvier 2023, dans la salle de conférence dudit ministère, à travers la clôture des activités commémoratives de la journée nationale de la Souveraineté Retrouvée du Mali, pour expliquer à l'opinion nationale et internationale comment et pourquoi le Mali a retrouvé cette souveraineté tant recherchée depuis des années. C'était à la faveur d'une conférence de presse.



Face aux hommes et aux femmes de médias, le conférencier a tout d'abord commencé à remercier les actes patriotiques rentrant dans le cadre de cette journée effectués par plusieurs structures et associations, mais les plus remarquables et touchés ont été ceux des sapeurs-pompiers et de la police nationale qui ont organisé un don de sang historique. Cette journée, dit-il, qui doit sa source à un conseil extraordinaire des ministres présidé par le colonel Assimi Goïta qui a désormais instruit que le 14 janvier soit inscrit et célébré dans les annales du Mali comme la journée nationale de la souveraineté retrouvée. Elle a pour objectif non seulement de faire le souvenir de la grande mobilisation patriotique du peuple malien, le vendredi 14 janvier 2022, pour défendre la patrie et dénoncer les sanctions illégales, illégitimes et inhumaines

imposées par la CEDEAO et UEMOA, mais aussi à prôner et à célébrer le drapeau national ainsi que les valeurs liées notamment à la sauvegarde et à la défense de la souveraineté, à la résistance et au sursaut national, a souligné le ministre Ibrahim Ikassa Maïga. Cette souveraineté, selon lui, que tous les maliens et maliennes attendaient est dans la main des maliens aujourd'hui grâce aux efforts de la population et aux autorités actuelles du mali, a-t-il remercié. De poursuivre, il a fait savoir que la résistance contre les dites sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA et les manifestations et mobilisations patriotiques faites de la journée du 14 janvier 2022 ont permis aux maliens de retrouver cette souveraineté, c'est pourquoi, explique-t-il, la commémoration de la journée a été la priorité des maliens sur toute l'étendue du territoire national ainsi que les repré-

sentations diplomatiques du mali à l'étranger avec le jalonnement des activités des journées du 13, 14, et 15 janvier 23. La célébration de cette édition 2023 n'a pas enregistré des grands rassemblements ou des grandes activités comme prévu dû à plusieurs choses, a-t-il regretté. Concluant ses propos, le ministre de la refondation de l'état avant de souhaiter à la prochaine édition, de dire et d'assurer la population malienne que le Mali n'est plus comme auparavant nous décidons maintenant de nous-mêmes, nos esprits ne sont pris par personne et nous partons là où nous voulons aller sur notre terre, a affirmé m. Maïga.

YOUBA DOUMBIA.
Source : Mali Tribune

Me Mountaga Tall à propos de la transition : « Malgré d'incontestables acquis, tout n'est pas rose, loin de là »

Comme pour faire sa propre évaluation de la gestion de la Transition, le président du parti CNID Faso Yiriwa ton, Me Mountaga Tall dira que malgré d'incontestables acquis enregistrés dans cette période transitoire, tout n'est pas rose.



Cette déclaration a été faite lors de sa présentation des vœux et celle de son parti à la presse. La cérémonie, qui a enregistré la présence des cadres du parti du soleil levant et de plusieurs responsables des faitières de la presse malienne, s'est déroulé le mercredi dernier à la Maison de la Presse. Selon Me Tall, la presse, sans doute, est irremplaçable en démocratie. Mais, ajoute-t-il, « on ne peut, de bonne foi, adresser des vœux sincères à la presse malienne sans aborder certaines de ses faiblesses, qui sont d'ailleurs reconnues par ses propres structures faitières et de régulation et qui touchent à des domaines aussi variés que la formation, la sécurité de l'emploi, le respect de la déontologie,

les questions organisationnelles, la faiblesse des moyens, l'indépendance, la responsabilité du journaliste, notamment devant le juge ». Par ailleurs, le premier responsable du parti CNID FYT, parlant de l'année 2022 qui vient de s'achever, dira que celle-ci ne pouvait qu'être difficile pour notre pays et nos compatriotes, en raison de notre volonté unanime et inébranlable de reconquérir notre souveraineté. Une telle quête, qui évidemment n'a pas de prix, exige un don de soi individuel et collectif. S'il n'a pas de prix, le coût de cette dignité retrouvée, particulièrement élevé, a été payé par les Maliennes et les Maliens, qui ont beaucoup souffert mais ont tout supporté. Et d'ajouter que l'embargo économique, finan-

cier et diplomatique de la CEDEAO et de l'UEMOA, avec ses conséquences sur le vécu quotidien des Maliens, faisait partie de la rançon à payer pour cette conquête. « Il s'y est ajouté le conflit en Ukraine, qui a des répercussions négatives sur toute l'économie mondiale. Malheureusement, en ces moments où l'amour de la Patrie et la solidarité devaient être les maîtres-mots, des comportements inacceptables ont aggravé les souffrances de nos compatriotes. Il s'agit notamment de certains spéculateurs, qui n'ont pas hésité à empocher les subventions de l'Etat tout en maintenant les prix des produits de première nécessité à des prix prohibitifs » a-t-il indiqué.

Selon lui, personne ne peut aujourd'hui contester un acquis important, inestimable de la Transition, à savoir la fierté retrouvée d'être Malienne ou Malien, comme pour dire qu'hier, en présence des autres « les Maliens rasaient les murs » et qu'aujourd'hui « les Maliens sont enviés et magnifiés ».

Sur ce socle de la fierté, de la dignité retrouvée et de la souveraineté imposée, poursuit l'orateur, les Maliennes et les Maliens doivent plus que jamais consolider les grands chantiers que sont l'instauration de la sécurité sur l'ensemble du territoire national, les réponses à apporter à la demande sociale, de meilleures performances économiques, accélération des réformes politiques et institutionnelles et de la lutte contre la corruption, l'apaisement du climat socio-politique et la reprise de notre place dans le concert des nations.

A l'en croire, « malgré ces incontestables acquis, tout n'est pas rose, loin de là ». C'est pourquoi le président du CNID-FYT dira que « des pesanteurs voire des menaces planent sur notre pays, qui ont pour nom, entre autres, les difficultés d'application de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, la persistance de la corruption, l'impunité, la baisse du pouvoir d'achat et aussi les sanctions occultes, qui frappent notre pays en raison de nos choix. S'y ajoutent les défections de soutien de la première heure de la Transition pour différentes raisons. Il faut s'interroger, les interroger et corriger ce qu'il y a lieu d'être corrigé ».

Lamine BAGAYOGO
Source : Mali Horizon

Miss ORTM Bamako : Assétou Simone Sanogo élue miss Bamako

Le vendredi 13 janvier 2023 a eu lieu l'élection de miss Bamako, en prélude à miss ORTM. Dans un spectacle sons et lumières, le choix du jury s'est porté sur Assétou Simone Sanogo. Elle et ses 2 dauphines représenteront Bamako à la finale du 14 février prochain.

Au total 15 jeunes filles étaient en lice pour représenter Bamako à l'élection Miss ORTM. Trois en sont sorties vainqueurs. Il s'agit du n°3 Assétou Simone Sanogo, suivie du n°6 Aïcha Sangaré 1ère dauphine, et du n°1 Mariam Diarra 2ème dauphine. La Miss Assétou Simone Sanogo a exprimé toute sa fierté et son plaisir de représenter Bamako pour la couronne de Miss

ORTM 2023 avec ses dauphines. La finale se joue le 14 février 2023 avec les participantes de toutes les régions du Mali où se trouvent des stations ORTM.

En prélude à l'élection proprement dite, les 15 candidates ont fait trois passages successifs devant les membres du jury avec comme président Amadou Kodjo de l'ORTM. Un premier passage en tenue dite bamakoise notamment

appelée Bamako la coquette, un défilé en tenue de ville accompagnée d'une chorégraphie et le dernier passage en tenue de soirée suivi d'un discours avec comme thème Le Mali Koura.

La Miss n°15 Coumba Mangara qui n'a pas conquis le cœur du jury a prononcé un discours touchant et captivant. Elle a été bien félicitée pour la qualité et le ton de son discours. Cependant le public n'a pas été totalement unanime sur le choix de la Miss. Car pour certains, une Miss est synonyme de beauté et de coquetterie féminine. Selon eux, celle choisie ne répond pas à tous les atouts nécessaires.

L'artiste Nampé Sadio a animé la soirée, en présence d'un public nombreux et des invités des grands jours.

Fatoumata Bintou Louise Samaké
(Stagiaire)

Source : Mali Tribune



Hausse des tarifs, surcharge, limitation des zones... : Le calvaire des voyageurs au Sénégal



Le bras de fer entre les transporteurs et le gouvernement commence à faire des dégâts au niveau de la population. Après l'accident de Sikilo sur la route de Kaffrine causant plus de 40 morts, un autre cas d'accident vient d'attrister toute une nation. Pour mettre fin à ce cycle tragique, le gouvernement a réajusté des mesures qui datent de 2017. Cette fois-ci le premier ministre Amadou Ba compte faire face à la grogne des acteurs du transport.

Après le drame national, le gouvernement a pris les 22 mesures. Le ministre Mansour Faye

a décidé de limiter les bagages sur les bus et les autres véhicules de transports. Également, le nombre de passagers assis doit être respecté. Par cette mesure il met fin aux surcharges dans les véhicules inter-urbain. D'ailleurs, le gouvernement a interdit par la même occasion la circulation des véhicules entre régions à partir de 23 heures. De même, les pneus d'occasion seront frappés d'interdiction d'usage.

Les transporteurs frustrés de cette mesure n'ont pas tardé à répondre à la tutelle. Certains syndicats ont décidé de se faire entendre.

Selon eux, le gouvernement a pris une décision sans concerter les acteurs. Parmi les formes de luttes, les acteurs du transport ont décidé de faire une grève illimitée sur le territoire national. Malheureusement le peuple se retrouve encore une fois entre le marteau du gouvernement et l'enclume des transporteurs. La grève illimitée fixée à partir de ce mardi à minuit commence à faire effet.

Source : senenews

Chronique rassurée : Le Droit est Vengé... Et avec quel Panache !!! Par Jean Pierre CORREA

C'est une chronique majeure qui a été à juste titre la plus partagée de la journée comme quoi les bonnes montres marquent la même heure. Le Professeur Kader BOYE, ancien Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop, et ancien Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques est sorti de sa retraite pour siffler la fin de l'embrouille et de la récréation. Dans une chronique pédagogique et puissante, il s'est adressé aux juristes, apprentis, confirmés, comme ceux de pacotille de plateaux télé, et surtout il a réussi à rendre à ce faux débat, toute la limpidité requise, le rendant en même temps, et c'est là son tour de génie, accessible aux profanes. Exceptionnel. C'est ce qui s'appelle un papier définitif. Le commenter serait même un exercice prétentieux.

C'est dans ces moments cruciaux, qui mettent notre pays, le Sénégal, à la croisée de chemins nous menant soit à l'aventure enthousiaste, soit, passez-moi le pléonasma, à l'aventure aventureuse, que des personnes habilitées à nous éclairer dans ce brouillard livré aux « Zéros Sociaux » et aux plateaux-télé bavards et bruyants, sortent de leurs pensées navrées et circonspectes, pour redonner du sens à nos espoirs de vérité et à un débat devenu plus que nauséux, pour ne pas dire nauséabond sur ce 3ème mandat qui rend notre atmosphère littéralement irrespirable. Doudou Ndoye déjà, Ibrahima Fall, tout aussi finement, Kader Boye aujourd'hui ont choisi de ne pas se mêler au brouhaha répercuté par cette troupe bruyante de tonneaux vides, et de dire, et leurs faits et le Droit, à ces faussaires constitutionnels, qui parlent, parlent sans avoir quelque chose à dire. Ces hommes-là, quand ils parlent, ce n'est pas pour parler, c'est pour dire. Ils ne sont pas dans ces contorsions tellement visibles, à travers le langage corporel qui trahit ces envoyés « spécieux », lorsqu'en service commandé, ils doivent affirmer, regard perdu, des choses en totale contravention avec ce qu'ils savent et d'eux-mêmes parfois et de leurs convictions, mises au placard fétide du renoncement à leur dignité bradée pour une hérésie politique.



Mon ami et congénère de Van Vo, Amadou Tidiane Wone, en toute décontraction et avec sa sagacité habituelle a définitivement éclairé ma réflexion sur le texte de très haute facture du doyen Kader Boye, en disant souriant : « Il a vengé le droit ».

Monsieur Kader Boye a surtout mis la Président Macky Sall face à son destin, et tous les apprentis sorciers face à leurs irresponsabilités.

Il est évident qu'il a vengé le droit, et avec quel panache, ce Droit assassiné par celui qui en est le dépositaire, le pourtant brillant et sémillant constitutionnaliste Ismaila Madior Fall, qui en panne sèche d'arguments, a balancé le problème par-dessus nos raisons convoquées, pour nous dire, dans les cordes d'un ring devenu trop étroit pour y dérouler toute son intelligence, que le 3ème mandat, n'était pas un problème de droit. Mais certainement un problème de « tordu », suis-je tenté d'ironiser.

Pas plus tordant que Yoro Dia affirmant naguère que le problème était réglé, n'étant pas selon lui un problème de droit, mais simplement un problème de français. Il en a depuis, perdu son latin !!!

Le professeur Boye nous dit avec la sérénité des esprits clairs et lucides, que ce débat a de quoi surprendre et inquiéter.

« Surprendre, écrit-il, parce qu'à bon droit les citoyens honnêtes avaient cru qu'un tel débat appartenait à l'histoire politique du Sénégal des années 2010 à 2012. »

« Inquiéter, continue le Professeur Kader Boye, parce qu'il semble exister désormais dans notre pays, des politiciens et non politiciens déterminés à ruiner le fondement politique de notre société : la Constitution. Au gré de leurs intérêts ou des intérêts qu'ils servent, ils proposent des lectures fantaisistes ou biaisées de tel ou tel article. Certains soutiennent même que la volonté du peuple, exprimée dans

les rues par des manifestations ou émeutes, est plus forte que la Constitution.

» Ces hommes qui n'ont rien à prouver, qui ont tout donné à leur pays, sont à même de nous alerter et de dire aux Sénégalais, de garder la tête froide, de ne pas se laisser emporter par le tumultueux courant qui draine ces flots incontenables de notre espace politico-médiatique.

Rappelant qu'il n'est point besoin d'agitation, encore moins de sinuosités sémantiques, le PR Boye racontant cette remarque d'un ministre, Aissata Tall Sall, pour laquelle il a toute son estime, selon laquelle « la Constitution permet au Président de faire un 3ème mandat mais politiquement et moralement, il ne peut pas », assène avec clarté : « Comme si le sens et la portée de l'article 27 de la Constitution n'étaient pas assez clairs pour dispenser de toute interprétation !!! ».

Ces hommes sages et responsables, respectés, écoutés, sont nombreux dans ce pays. C'est un choix, un parti-pris de préférer aller tendre nos micros face à des joueurs d'Assiko constitutionnels, qui vont plaquer le débat à la surface, et provoquer des « Unes » hardies et fanfaronnes, engendrer des « clics sur les sites de « zéros Sociaux ». C'est une responsabilité journalistique aujourd'hui que de faire parler les « sachant », qui donnent aux questionnements ardents des Sénégalais, les réponses qui valorisent leur libre-arbitre et respectent leurs intelligences.

Les enjeux sont clairs et Kader Boye termine son brillant article ainsi, mettant le Président Macky Sall face à son destin : « Il faut faire attention. Le Sénégal n'est pas la Guinée. Et le Président Sall peut se frayer une sortie autre que celle d'Alpha Condé. Il est face à son destin. A lui de choisir : ou imposer l'épreuve de force où il a tout à perdre, ou se hisser au rang de garant de l'unité nationale et de la paix civile en prenant courageusement les mesures correctives ou de sauvegarde de l'Unité nationale et de la paix civile. »

Le Professeur Kader Boye a mis tout le monde d'accord. Comme un Juge de Paix. La messe est dite...

Source : Sudequotidien

Insécurité au sahel : La faim, cette arme des groupes terroristes

A la date du 4 septembre 2022 à Sebba, ville située au Nord du Burkina Faso, et ses alentours, on dénombre 08 personnes décédées de la faim, soit quatre enfants, deux adultes et deux personnes du troisième âge. La situation d'insécurité alimentaire a été instaurée et entretenue par l'insécurité due au terrorisme dans certaines parties du pays des hommes intègres, notamment dans la région du Sahel. A près de 523 km de là, dans la région de Mopti en terre malienne, l'insécurité alimentaire a aussi pignon sur rue. Les terroristes n'ont pas de limites. Tous les moyens sont utilisés pour soumettre les populations à leur diktat. Celles du centre du Mali, particulièrement du Cercle de Niono (principal grenier du Mali), sont prises entre le marteau de la crise sécuritaire et l'enclume de la crise alimentaire. Enquête transfrontalière sur le calvaire commun de deux régions du Sahel.

Depuis plusieurs mois, les « hommes de la brousse » (ndlr : appellation donnée aux terroristes par les populations locales) ont sommé les populations de la province du Yagha, à 100 km de Dori, chef-lieu de la région du Sahel, de se plier à leurs désirs. « Le mot d'ordre est clair : personne n'entre, personne ne sort sauf à une seule condition, accepter les souhaits de ces hommes », lance un vieillard retrouvé couché à même le sol sous cet arbre qui voit ses feuilles jaunir sous le supplice du soleil. Nous sommes à Solhan, à une douzaine de kilomètres de Sebba, la ville qui a connu le 4 juin 2021 le plus grand massacre au Burkina Faso en termes de populations civiles tuées, avec plus de 160 âmes arrachées dans une attaque terroriste. SOW Moussa habite Solhan depuis sa naissance en 1992. Pour lui, jamais les habitants de cette localité n'avaient été ainsi dans la peur : « Tu pouvais entendre leurs pas mélangés au bruit de leurs armes percer le silence de la nuit. Après, rien n'a été comme avant. Les villages qui abritent les Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) sont dans le viseur des groupes armés ennemis ». Pour Barry Hamadou, qui travaille pour le compte d'une Organisation Non Gouvernementale (ONG) intervenant au profit des personnes déplacées internes, le déplacement massif des populations vers Sebba, chef-lieu de province, est due à une sommation par les groupes terroristes de vider les villages sous peine d'extermination de tous les hommes

jusqu'au dernier nourrisson. L'orpaillage est la principale activité des habitants de la commune de Solhan, qui est considérée comme le poumon économique de la province du Yagha. Et en poussant les populations à se déplacer vers Sebba, laissant tout derrière elles, les terroristes s'y installèrent afin de profiter des sites d'orpaillage et des champs abandonnés.

A bout de souffle et coupés du monde, « ils pactisent avec le diable » pour survivre

Certains villages ont préféré pactiser avec les groupes armés que de « venir vivre le calvaire à Sebba », nous confie Dicko Kalilou. Il habite Sebba depuis sa naissance et travaille à la radio Daande Yaali de ladite ville. Daande Yaali est le nom d'une grande mare qui relie Sebba au Niger. Pour Kalilou, il y a des villages qui ont accepté les conditions imposées par les groupes armés terroristes, comme c'est le cas d'Ibal, de Gatougou, de Dina Layi, de Djamana : « Tous sont de gros villages. Et les habitants bénéficient de ravitaillement permanent de la part des terroristes mais on ne sait par quel canal ».

Des camions-citernes contenant du carburant n'arrivent jamais à destination car détournés vers la brousse. Mais aucun drone, aucun hélicoptère n'arrive à les retrouver. Le 14 juin 2022, 14 camions-citernes transportant du carburant ont été détournés sur l'axe Kantchari- Matiacoali dans la région de l'Est à 150



kilomètres de Sebba et deux jours après, vingt-huit camions disparaissaient encore dans la brousse de cette localité.

Se procurer du carburant pour vaquer à ses activités est donc devenu difficile dans la région du Sahel. De juin à août, les stations étaient ravitaillées difficilement. Tamboura Souleymane est le président de l'Organisation des Jeunes Africains pour le Développement et l'Émergence du Sahel (OJADE/Sahel). Selon lui, « cette situation de manque de carburant est en train d'engendrer d'autres problèmes ». « Des groupuscules se sont créés pour vendre du carburant frauduleux très cher. Le litre, dont le prix homologué est fixé à 750 CFA, est vendu à 1500 CFA, parfois à 2000 CFA. Cela occasionne des frustrations qui, mal contenues, peuvent inciter à des comportements violents

aux conséquences désastreuses », craint-il. Face à la dureté de la situation, les femmes sont sorties nombreuses et ont marché dans les rues de Sebba pour finir devant la brigade de Gendarmerie, la seule autorité avec les militaires qui sont toujours dans la province. C'était le samedi 17 septembre 2022. « Nous sommes vraiment à bout, nous avons trop supporté. Si le convoi ne vient pas aujourd'hui ou demain, nous allons emprunter le chemin qui mène à Dori, à pied quel qu'en soit les risques sur la voie », avait martelé une vieille dame aux gendarmes. Quatre jours plus tard, aucun convoi de produits de première nécessité n'était arrivé ; alors les populations ont décidé de mettre à exécution leur menace. Lasses de se nourrir de feuilles des arbres, seuls aliments "gratuits" qu'elles pouvaient encore

avoir. Elles ont ainsi pris le chemin pour Dori dans la matinée du 22 septembre 2022. Mais au dernier poste de contrôle, elles ont été obligées de rebrousser chemin sous l'autorité des gendarmes.

Face à une telle situation, les autorités de la transition burkinabè ont été contraintes d'agir. Le convoi de vivres qui était bloqué à Dori depuis le 5 septembre a enfin démarré le 22. Et dans la matinée du samedi 24, Solhan s'est vu larguer des vivres par hélicoptère avec l'aide de la Force Barkhane. Toutes les routes d'accès à la ville étant parsemées d'engins explosifs improvisés.

Le calvaire ne s'arrête pas là. Un blocus imposé par les groupes armés montre les limites du plan de réponse gouvernementale aux populations qui sont menacées par l'insécurité

alimentaire. Aladjogo, un nom d'emprunt, est ressortissant de Sebba. Il explique qu'avant le blocus, les réseaux téléphoniques émettaient à peine 40 minutes par jour. « Depuis qu'ils (les terroristes, ndlr) ont mis en exécution leur menace sur l'interdiction de sortie et d'entrée à Sebba le 25 juin 2022, nous avons un seul réseau sur les trois qui fonctionne. Mais là aussi c'est à minima, quinze minutes par moment dans la journée, dix dans la nuit. Nous ne buvons plus d'eau potable, les marchandises sont devenues extrêmement chères et on ne peut plus cultiver dans nos champs qui se trouvent hors de la ville », témoigne l'homme. « Le Rwanda et la Somalie ont longtemps été des histoires pour nous et aujourd'hui, nous sommes en train de vivre ce calvaire somalien que nous regardions jadis à la télévision », lâche-t-il dans un soupir qui a précédé des larmes.

Vendre son bétail pour échapper aux vols et aux prélèvements

« Des situations de vols de bétails permanentes dans tous les villages du Sahel amènent les éleveurs à vendre tout leur bétail pour éviter que cela leur arrive », nous confie Dr Boyena Bassirou, directeur régional des Ressources animales du Sahel. « Difficile de chiffrer ces pertes, car la dénonciation se fait verbalement », renchérit le directeur régional. A côté de ces vols s'ajoute le prélèvement de la ZAKAT qui est la dîme que les terroristes réclament aux éleveurs dans les villages selon les têtes d'animaux qu'ils possèdent. « Là encore on ne peut pas vous donner des chiffres mais des faits. Pour éviter ce supplice certains éleveurs ou bergers préfèrent vendre tout le troupeau et se retrouver en ville. Mais quand l'argent finira, bonjour la souffrance car ils seront exposés à tout maintenant », poursuit Dr Boyena.

La route nationale N°3, l'axe Ouagadougou-Dori, n'a pas été épargnée des sévices terroristes. Dori a plusieurs fois été coupée des autres villes comme Kaya, Ziniaré et Ouagadougou. Le 30 juin, le pont de Naré à 40 km de Kaya a été dynamité, réduisant un instant le trafic entre le Niger, Dori et les autres villes du Burkina Faso.

Le 16 juillet, le second sabotage arrête le trafic pour une semaine avant que le pont ne soit réparé par la société minière basée à Essakane

(localité à 40 km de Dori), avec l'appui technique de l'Armée burkinabè. Malgré cette réouverture de la route, l'axe est tout de même évité par les usagers. Les fonctionnaires de la région du Sahel, qui avaient eu l'occasion de se rendre à Ouaga, ne revenaient plus ; ralentissant ou rendant ainsi le service public quasi inexistant dans la région. On peut citer les 984 écoles fermées au Sahel sur les 3 683 établissements de 6 régions autres du Burkina Faso, selon le rapport statistique mensuel d'éducation en situation d'urgence du mois de février 2022.

L'aide humanitaire a du mal à parvenir

Le rapport de situation du 20 septembre 2022 du Bureau de la Coordination des Affaires humanitaire (OCHA) rapporte que le nombre des déplacés internes dans la région du Sahel a augmenté de plus de 61 000 entre janvier et avril 2022 pour atteindre 574 000 dont la moitié (286 000) est abritée par Djibo. Par suite des attaques et des menaces des groupes armés en janvier 2022, un grand nombre de personnes se sont déplacées vers Gorom-Gorom et Oursi (30 km de Gorom-Gorom dans la province de l'Oudalan).

A Gorom-Gorom, la restriction de la circulation des motos de type Sanili (250 cc avec une vitesse maximale pouvant aller jusqu'à 140km/h) et assimilés ainsi que les tricycles, imposée par l'Etat contribuent à tuer l'économie, s'exclame Tamboura Amadou : « Pour aller au travail même, c'est devenu un casse-tête. Avec les grosses motos et les tricycles, on gagnait notre pain quotidien mais maintenant, cette mesure a fait que les prix ont flambé et certaines activités sont au ralenti ». La situation humanitaire s'est dégradée sur l'ensemble de la région du Sahel. Si ce n'est pas le gouvernement qui prend des mesures qui contrarient le peuple, ce sont les terroristes qui dictent leur loi, soupire Amadou Tamboura. Et les populations assistent impuissantes, elles sont entre le marteau et l'enclume. Un membre de la société civile qui a requis l'anonymat est désolé de tout ce qui se passe : « Les hommes armés non identifiés procèdent à des contrôles d'identités à une dizaine de kilomètres de la ville de Gorom-Gorom sans que les Forces de Défense et de Sécurité ne puissent intervenir. Des personnes

sont enlevées, souvent tuées ou reviennent semer la terreur dans la ville ». La peur est à son comble. Les terroristes semblent réussir leur mission d'occupation de la bande Liptako-Gourma. Cette zone représente une superficie de 370 000 km² soit 57,44 % de la superficie du Burkina Faso, 20,64% de celle du Mali et 9,70% de celle du Niger, selon l'Autorité de développement intégré de la région du Liptako-Gourma. L'agriculture, l'élevage, les mines constituent les activités économiques dominantes dans cette partie du Burkina Faso. "Les hommes de la brousse" arrivent plus ou moins à accaparer ces richesses. Dans une interview publiée sur le site de Médecin Sans Frontières le 24 octobre 2022, Alfarock Ag-Almoustakine, un agent de l'ONG qui a travaillé à Djibo jusqu'en octobre 2022, déclare que le chef-lieu de la province du Soum situé à 190 km de Dori, est sous blocus depuis le mois de février 2022. Et les petits et rares déplacements qui pouvaient se faire ont cessé depuis le mois de mars 2022. D'importants ponts ont été dynamités pour couper carrément la ville des autres localités comme Arbinda à 100 km à l'est qui constitue la plus grande réserve naturelle sylvo-pastorale partiellement classée avec 16 000 km², ou Kongoussi à 86 km à l'ouest, une ville qui approvisionne Djibo en cultures maraîchères.

Les convois humanitaires peuvent prendre des mois pour arriver à Djibo. Parfois, ils sont obligés de rebrousser chemin parce que les routes menant à la ville sont tellement parsemées d'engins explosifs posés par les terroristes. La récente explosion sur le tronçon Djibo-Kongoussi a fait trente-cinq (35) morts et trente-sept (37) blessés, tous des civils, selon le communiqué du gouverneur de la région du Sahel daté du 5 septembre 2022.

Au Mali, les groupes armés utilisent la technique « des champs brûlés »

Niono. Chef-lieu du cercle de Niono dans la région de Ségou compte selon le recensement de 2009 364 443 habitants. Ce cercle, qui compte 12 communes et avec plus de 100 000 hectares irrigués, est appelé "Grenier à riz du Mali". En s'attaquant à ce grenier à riz, la stratégie des groupes terroristes était d'installer la famine dans cette zone et dans tout le Mali. Entre le 07 et le 10 janvier 2021, sur les ré-

seaux sociaux, notamment Facebook, des vidéos de champs de riz en feu sont largement partagées. Il s'agit des rizières de KO1, KO2 et KO3 à Dogofry, dans la commune de Niono. Les auteurs ne sont autres que les groupes terroristes notamment la Katiba Macina de Amadou Kouffa qui ont envahi cette partie du pays depuis 2015.

Dans l'une des vidéos, le dénommé Hamed Biba, à visage découvert, témoigne de l'ampleur des dégâts dans son champ. Visible derrière lui, un vaste étendu réduit en cendres par la fureur des flammes. Sur place, les décortiqueuses, les motos n'ont pas été épargnées. Deux mois plus tard, en mars 2021, les mêmes scènes ont été observées sur la toile. Les dégâts seraient « inestimables » selon les populations de Dogofry. Le 10 novembre, de la même année, c'était au tour des paysans de Bamakocoura, dans la même localité de voir partir en fumée plusieurs tonnes de riz récoltés. Par peur de représailles, le maire de la commune de Dogofry, Modibo Kimbiry, s'abstient de tout commentaire par rapport à ces incidents.

Mais cette situation à Dogofry dans le cercle de Niono n'est pas sans conséquence sur la sécurité alimentaire des Maliens. Niono avec l'Office du Niger fait partie des sept zones de production de riz du Mali. Avec les six autres zones, l'Office du Niger produit annuellement plus de 700 mille tonnes de riz selon les données de l'office.

Cette année, sur une prévision de 900 000 tonnes, les sept zones de production de l'Office du Niger (Kolongo, Niono, Ké-Macina, Molodo, NDébougou, Kouroumari et Mbéwani) vont produire 800 000 tonnes, selon Bamoye Keïta, directeur de l'informatique, de la planification et des statistiques de l'Office du Niger. Un manque à gagner de 100 000 tonnes de riz. L'insécurité, la menace terroriste sont entre autres raisons qui, selon lui, expliquent que les objectifs fixés ne seront pas atteints.

Partant de son exemple et de celui des membres du regroupement des paysans de Macina dont il fait partie, Issa Ongoïba conteste ces données de l'office du Niger. « Au vu des champs abandonnés dans les zones de production du fait de l'insécurité, de la psychose qui règne au sein des paysans, il est clairement difficile à mon sens que l'on puisse faire autant de rendement ». Il en veut pour preuve : « Personnellement, je viens de récolter mon

champ en fin octobre 2022. Je n'ai eu que 30 sacs sur deux hectares là où les années précédentes je pouvais avoir en moyenne 60 sacs par hectare soit 120 sacs les deux hectares ». Pour expliquer cette chute de rendement, il pointe du doigt le coût des engrais qui a pris l'ascenseur cette année passant de 17 000 Fcfa à 43 000 Fcfa par sac pour l'engrais DAP granulé et de 12 500 Fcfa à plus de 30 000 Fcfa par sac pour l'urée. « Cette augmentation vertigineuse est arrivée parce que l'État n'a pas pu subventionner l'engrais comme les années passées. Conséquences, beaucoup de paysans n'ont pu s'en offrir », explique Issa Ongoïba.

La faim, cette autre arme des terroristes

Présent à Ségou en ce mois de juillet 2022 pour bénéficier d'un financement de l'Union Européenne en vue de mener des activités de sensibilisation pour la cohabitation pacifique, Mahamane Traoré témoigne des conséquences de l'insécurité sur les activités agricoles de Niono, sa ville : « Les groupes terroristes se manifestent beaucoup plus à chaque début d'hivernage. Ils sillonnent les villages pour interdire aux paysans de cultiver leurs champs. Des paysans ont essayé de braver ces interdictions et ont été froidement tués dans leurs champs ».

Cette arme non conventionnelle des terroristes de la Katiba Macina de Amadou Kouffa, qui consiste à affamer les populations, a eu raison de plusieurs paysans qui, à contre cœur, ont dû abandonner leurs champs pour d'autres horizons. C'est le cas de Bassékou Coulibaly, ami de Mahamane Traoré qui, après avoir reçu les injonctions des terroristes de ne pas cultiver ses trois hectares de rizière et deux hectares de champ de mil en 2021, a rejoint les sites d'orpaillage de Kéniéba au sud du pays pour subvenir aux besoins de sa femme et de ses enfants.

« Le kilogramme du riz à Niono aujourd'hui est passé de 425 Fcfa à 450 Fcfa. Ce qui est très surprenant. Le prix du kilogramme de riz n'avait jamais excédé 325 Fcfa au mois d'août. C'était le cas dans certains cercles de la région de Ségou mais ça n'a jamais été le cas à Niono », se désole Mahamane Traoré avant de préciser que si « Niono a faim le reste du pays ne sera pas épargné ».

Dans son rapport d'Avril 2002 sur la situation

alimentaire du Mali, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) indique avoir distribué 2,8 millions de dollars aux personnes touchées par la crise, soit les 120 mille déplacés internes et 250 mille résidents vulnérables. A cela s'ajoute l'assistance à 208 mille personnes de 198 villages des régions de Ségou, Ménaka, Tombouctou, Gao et Mopti. Dans cette dernière région, la situation n'est guère reluisante.

Pour tenir en attendant des lendemains meilleurs, les populations de Niono peuvent compter sur la générosité d'opérateurs économiques locaux pour soutenir les ménages. Selon Mahamane Traoré, Diadié Bah, opérateur économique dans le secteur des engrais et actuellement membre du Conseil National de Transition (CNT) vient en aide avec des tonnes de riz pour soulager les populations de Niono suite aux mauvaises récoltes.

Le calvaire des femmes

Déjà difficile pour elles de se procurer des terres et de travailler à leur propre compte en temps de paix, les femmes se retrouvent dans une situation encore plus critique avec cette crise qui secoue le pays. A côté des travaux dans les champs de riz, à Niono et environs, elles font du maraîchage. Les revenus tirés de cette activité leur permettent de subvenir à leurs besoins et aussi de contribuer à alléger les charges de leurs époux. Cette activité génératrice de revenus pour elles, est depuis, menacée au même titre que les travaux des champs.

« Nous sommes pratiquement sans revenus. À l'Office riz de Niono, plus de 50% de la main-d'œuvre est constituée par les femmes. Mais avec la menace terroriste, les superficies cultivées diminuent et avec elles les revenus des femmes », témoigne la présidente d'un groupement féminin qui a requis l'anonymat car, selon elle, la citer dans cet article pourrait l'exposer à des représailles.

Et quand elles ne sont pas empêchées par les terroristes de cultiver leurs jardins, elles sont obligées par ceux-ci de se couvrir intégralement. Ce qui, selon notre interlocutrice, ne facilite pas leur travail, car les tenues de ce type ne sont pas adéquates pour le travail de la terre. Il s'agit selon elle d'une interdiction implicite de travailler.

En plus des terroristes, les chasseurs « dozo », généralement présentés comme les défen-

seurs des communautés, sont selon notre interlocutrice des bourreaux pour les femmes de la zone Office du Niger. « A Tchintchindougou, les dozo ont tiré à bout portant sur une femme qui était sortie avec d'autres femmes pour défendre les jeunes du village pris à partie par ces chasseurs ».

Pris entre les feux des terroristes et des dozo, les femmes de la zone Office riz ne savent plus à quel saint se vouer.

De son côté le groupe d'autodéfense Dogon Dan Na Ambassagou réfute l'ensemble des accusations à leur encontre. Le samedi 17 décembre dernier, à Fatoma, dans le cercle de Mopti, les chasseurs dogons ont tenu une grande réunion pour faire le point de leurs actions et l'organisation stratégique du groupe. Au cours de cette importante réunion, Youssouf Toloba, le chef de guerre de Dan Na Ambassagou, dira que le groupe a pour mission de défendre les communautés, toutes les communautés, contre les violences terroristes et ne saurait être celui qui commet des violences sur les populations. Il estime que des incompréhensions peuvent survenir dans cette mission délicate, des incompréhensions à ne pas considérer comme des violences délibérées.

Bandiagara n'y échappe pas

23 Octobre 2022. Le village de Bodio situé à 15 km de Bandiagara dans la région de Mopti a été attaqué par des terroristes. Repoussés par les villageois, les terroristes dans leur repli ont mis le feu aux champs de mil. Des dégâts filmés et massivement relayés sur les réseaux sociaux.

Daouda Ongoïba, la trentaine révolue, ressortissant du village de Yangassadjou, commune rurale de Mondoro, cercle de Douentza, en ce 11 août 2022, à 5 heures du matin, monte à bord du car de la compagnie Africa Tours, direction Sévaré et ensuite son village.

Cet ancien étudiant de la faculté des Sciences et Techniques de Bamako enseigne aujourd'hui la physique-chimie dans des établissements scolaires de la capitale, Bamako. Comme un pèlerinage, il fait l'effort de se rendre chaque année, au moins une fois, auprès des siens. Lui qui, avec d'autres frères de la capitale, consent déjà d'énormes sacrifices pour soutenir les parents restés au village.

« Depuis plusieurs années, des frères et moi,

cotisons pour acheter de quoi nourrir les parents au village. Ils ne peuvent plus aller au champ depuis que la crise a atteint le centre du pays. Nos champs sont à 10, 15 voire 20 km du village. Plus ils s'éloignent, plus ils s'exposent aux attaques. C'est pourquoi, nos parents ne cultivent que les quelques champs qui bordent le village ce qui est loin de satisfaire les besoins », dit Daouda Ongoïba, le cœur en peine.

Lui, le miraculé, ne cesse d'appeler ses parents à la prudence. « Je ne veux plus perdre un membre de ma famille dans cette crise », dit-il avant de se plonger dans ses douloureux souvenirs. « C'était pendant les vacances de 2012-2013, j'étais revenu au village, comme chaque année, pour aider aux travaux champêtres. Alors que nous cultivions avec mes cinq frères, à l'heure du repos, l'un d'eux m'a envoyé chercher de l'eau à boire. A mon retour, j'ai trouvé que mes frères avaient été tous assassinés par je ne sais qui. Aujourd'hui encore, personne ne sait qui est à l'origine de ces crimes odieux » nous explique, non sans peine, Daouda Ongoïba.

Depuis ce drame, sa famille a abandonné ses plus de dix hectares pour se replier dans le village de Yangassadjou situé dans la zone dite des trois frontières (Mali- Burkina- Niger) et vivre des denrées achetées par ceux qui travaillent en ville comme Daouda.

Lueur d'espoir ?

Le plan national de ripostes 2022 des autorités de la transition malienne doit permettre d'apporter des solutions d'atténuation pour près de 6 millions de personnes. 64 000 tonnes sont nécessaires en termes de moyens de subsistance. Le Plan national de réponses 2021 a été mis en œuvre à plus de 99% pour 32 994 tonnes de céréales distribuées par l'État en faveur de 102 837 personnes.

D'ores et déjà, plus de 33 000 tonnes de céréales ont été distribuées par le Commissariat à la sécurité alimentaire pour venir en aide à 1,1 million de personnes, a confirmé l'Ambassadeur de la délégation de l'Union Européenne, Bart Ouvry, au cours d'une rencontre avec le Premier Ministre d'alors, Choguel Kokalla Maïga.

Pour faire face à cette insécurité alimentaire créée en partie par les groupes terroristes, l'État malien et ses partenaires, à défaut de

fournir des chiffres exacts sur le nombre d'hectares incultivables du fait de la crise sécuritaire, sont mobilisés pour apporter des soutiens aux populations les plus affectées. Selon le programme Alimentaire Mondiale (PAM), de juin à décembre 2022, les besoins de financement pour assurer une relative sécurité alimentaire dans le pays s'élèvent à 83,9 millions de dollars, sachant que sur la seule année ce sont 162 millions de dollars qui ont été mobilisés par les partenaires pour venir en aide au Mali indique le PAM.

Une autre aide est celle de l'armée. Depuis quelques mois, la « montée en puissance » de l'armée vantée par les autorités est constatée et appréciée par les paysans de la zone Office du Niger. « Les nombreuses patrouilles des forces armées maliennes dans la zone ont contribué à réduire sensiblement les attaques de nos champs », reconnaît un habitant de Dogofry.

Cet effort doit être soutenu et continu. Jusqu'à présent, épargnés par les attaques, des champs de riz à Bougouwèrè dans la commune de Macina ont été brûlés au début du mois de novembre 2022, témoigne Madou Fané, vice-président du Regroupement des paysans de Macina.

Si les responsables locaux de l'Office du Niger reconnaissent du bout des lèvres que des initiatives sont prises pour permettre aux paysans de travailler en toute quiétude, impossible d'en savoir davantage sans une autorisation formelle de la hiérarchie malgré nos tentatives d'avoir un rendez-vous. Au niveau du commissariat à la sécurité alimentaire, après avoir envoyé le questionnaire qu'il nous a été demandé de soumettre, nous n'avons plus reçu de réponses, malgré nos nombreuses relances.

Aujourd'hui, c'est la peur au ventre que les paysans de la zone Office du Niger se rendent dans leurs champs avec toujours sur les lèvres la même prière « Dieu fasse que nous ne croisons pas le chemin des terroristes ».

Enquête réalisée par Cheick Yannick SOME (Burkina Faso) et Mohamed DAGNOKO (Mali), avec l'appui de la Cellule Norbert Zongo pour le journalisme d'investigation en Afrique de l'Ouest (CENOZO)

Source : LE PAYS



www.cnosm.org

Suivez-nous :

Grand prix MOOV AFRICA MALITEL : Bourama Diarra de l'USFAS vainqueur

La première édition du grand prix du Directeur Général de Moov Africa Malitel, M. Abdelaziz Biddine, a été disputée et remportée dimanche dernier (15 janvier 2023) par Bourama Diarra de l'Union sportive des forces armées et de sécurité (USFAS). Cette compétition a réuni 76 cyclistes venus des ligues de Bamako, Sikasso, Ségou et Koulikoro qui ont rivalisé sur 106 km entre Bamako et Kati Farada.

Trois sprints intermédiaires étaient au rendez-vous, dont un Grand prix de la montagne (GPM) remporté par Alassane Sangaré du Club cycliste de N'Tjibala. Les 2e et 3e sprints intermédiaires ont été remportés

par Diambouba Diallo et Soumaïla Togola du Club Airness de Bamako. Au finish, la victoire finale est revenue à Bourama Diarra. Le cycliste des militaires a devancé Mamadou Togola du Club Airness de Bamako (2e) et son

coéquipier Issiaka Coulibaly (USFAS).

A noter que les trois premiers ont respectivement reçu 500 000 F Cfa, 350 000 F Cfa et 250 000 F Cfa. Les 20 premiers ont également été primés lors de cette première édition qui a enregistré la présence du Directeur national des sports et de l'éducation physique, M. Abdoul Aziz Maïga, représentant le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne.

A ses côtés, le représentant du président du Comité national olympique et sportifs du Mali (CNOSM) ; le président de la Fédération malienne de cyclisme, M. Amadou Togola, et plusieurs présidents de fédérations sportives nationales.

Alphaly
Source : Le Matin



Bélier (21 mars - 19 avril)

Professionnellement rien ne se passe comme vous le souhaitez. Entre un directeur ronchon, des collègues de bureau exaspérés et votre manque de motivation, il est difficile de se mettre au travail. Impatiemment, vous attendez votre heure de pause.

Vous avez quelques difficultés à boucler votre budget, une dépense par-ci, une dépense par-là, vous avez l'impression de ne jamais vous en sortir. Pourtant, cher Bélier, votre vigilance commence à payer. Prochainement vous en bénéficierez.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Essayez de calmer vos ardeurs, de refréner vos réactions si vous pouvez, et les rapports entre collègues redeviendront ce qu'ils ont toujours été, c'est-à-dire apaisés et cordiaux ! Entre Uranus et le Soleil, vous avez du mal à garder le contrôle.

Avec Jupiter, vous voyez les choses de façon démesurée. Vous pourriez avoir la folie des grandeurs, et l'envie de déménager fait son chemin. Une belle maison à la campagne, pouvant accueillir toute votre famille, voilà qui serait formidable !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Grâce à Mercure, vous aurez plus d'un tour dans votre sac. Fine mouche, vous utiliserez les éventuelles dissensions sur votre lieu de travail pour creuser votre sillon avec habileté. On vous demandera conseil, car vous garderez la tête froide.

Sur le plan financier, les tentations seront grandes. Et comme Vénus aura tendance à lever toutes vos inhibitions, vous aurez envie de faire des folies, quitte à le regretter par la suite. Par conséquent, efforcez-vous de mieux maîtriser votre carte bleue.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Pour parvenir à régler un problème, vous pouvez faire appel à vos plus proches collaborateurs, en effet, la situation vous semble suffisamment complexe pour pouvoir la résoudre en solo. Vous recevez un appui de qualité. Vos talents sont reconnus.

C'est grâce aux actions de Jupiter et à votre grande force de persuasion que vous pourrez obtenir un plus gros salaire. On peut dire que la situation actuelle arrange bien vos affaires financières. Ce serait ridicule de passer à côté.



Lion (22 juillet - 23 août)

En recherche d'emploi, il y a une issue favorable, cher Lion. Votre CV est retenu, vous pouvez vous réjouir d'avance, votre profil intéresse une entreprise de grande envergure. Présentez-vous à l'entretien et montrez-vous très confiant. La façon de placer votre argent dépend de ce que vous souhaitez en tirer. Prenez rapidement conseil auprès de votre conseiller de banque, cela vous permettra d'obtenir les bonnes informations et d'avoir les réponses à vos questions.



Vierge (23 août - 23 septembre)

L'ambiance au bureau est gâchée par des tensions, du fait de votre irritabilité du jour. La communication s'avère compliquée, et, malgré une belle créativité, votre travail risque d'en pâtir. Tournez le dos aux médisances et n'écoutez pas les ragots !

Votre nature généreuse est mise en avant pendant cette journée, et vous avez envie de gâter vos proches. Mais en bon économiste, vous parvenez tout de même à limiter votre budget, et vous gérez parfaitement. Aucun débordement inutile, bravo.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous aurez du pain sur la planche, mais vous serez suffisamment stimulé pour mener vos tâches avec succès. Vous serez remarqué favorablement par votre hiérarchie. Si vous recherchez un emploi, patience, car la chance va enfin tourner de votre côté.

En priorité, vous mènerez certaines affaires financières tambour battant, mais vous risquerez d'en délaissier d'autres qui mériteraient particulièrement votre attention. Certaines personnes pourraient tenter d'en profiter pour vous doubler : soyez alerte.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous n'avez pas le temps de vous attarder sur les problèmes de vos collègues de travail, vous avez suffisamment à faire. Si vous désirez monter votre propre activité, pour doubler vos chances de réussite, votre projet doit être maîtrisé à la perfection.

Budgétairement, tout va très bien ! Pluton (spécialiste financier) vous permet de finaliser une affaire, vous pourriez également signer un contrat très rentable. Vous profitez d'excellentes influences, autant vous faire plaisir si vous le souhaitez.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous manquez d'organisation. Un travail désorganisé et vous voilà à vous tirer les cheveux. Des petites complications pourraient vous apporter du stress. Votre impatience vous joue des tours. Prenez votre mal en patience avant de monter au créneau.

Vos finances crient à la prudence, aujourd'hui, rien ne va comme vous le souhaitez de ce côté-là. Un point précis sur la situation est obligatoire. Faites-vous aider de votre banquier, ensemble vous devriez trouver des solutions de facilité.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre organisation légendaire est bien réelle, et vous savez ce que vous faites. Le sérieux dont vous faites preuve au travail n'a d'égal que votre détermination, mais chassez cet air vaniteux qui peut arriver, et compromettre les bonnes relations.

Vous faites tout votre possible pour parvenir à équilibrer votre budget, et vous y parvenez. Économies ou épargne, restriction, tout est fait intelligemment afin que vous ne manquiez de rien, et cela malgré votre générosité bien réelle. Vous êtes champion !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Mercure dynamisera vos échanges avec vos collègues pour travailler efficacement. Si vous visez un emploi, vous serez acharné dans vos recherches. Vous n'attendrez pas forcément que l'on vous propose quelque chose. Vous prendrez des initiatives.

Il pourrait être question d'un prêt, d'un financement, mais vous devrez remplir plusieurs dossiers et attendre le feu vert de la banque. Un arrangement administratif pourrait vous être octroyé dans d'excellentes conditions et avantageuses pour vous.



Poisson (19 février - 21 mars)

Cher natif, sortir de votre zone de confort ne peut que vous faire du bien. Ce n'est pas sûr que jouer la carte de la sécurité vous amuse bien longtemps. Aujourd'hui, vous avez un choix à faire. Votre situation mérite grande réflexion.

De l'insouciance ou de la négligence, vous n'êtes pas suffisamment focalisé sur vos finances. C'est sûr, vous n'avez pas envie de vous encombrer l'esprit, mais votre situation financière actuelle demande un peu plus de sérieux et de vigilance.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 cm n°2022-24/agg

1110 Malikilé

Crise au sein du RPM
Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès

Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"

1111 Malikilé

Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali
Revoilà le Cadre d'Echanges

Plus de 1000 techniciens impliqués dans la mise en œuvre de la réforme de la justice, entre autres domaines et à ce jour, 1000 juges ont été recrutés. Suite à l'adoption de la loi relative aux pouvoirs des juges par les députés maliens, le Mali a commencé à mettre en œuvre la réforme.

1112 Malikilé

Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume !

Le Mali a-t-il dépassé le seuil de la pandémie ? Les capacités de 50 membres du CNT renforcées

1113 Malikilé

La polémique entre le Mali et la CEDEAO

Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition

1114 Malikilé

Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification

Conférence nationale sur le développement agricole : Les professionnels du secteur invités à s'approprier l'événement

1115 Malikilé

Barkhane Faso CEDEAO : Essouffure Mahamadou, son médiateur contesté !

Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir

1116 Malikilé

Le top départ !

Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires

1117 Malikilé

Le nîet du Mali à la force française Barkhane

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23